Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Licence AS

# Positionnement professionnel - Arts du spectacle

**Session 2026** • Code sujet : **26-LIC-AS-EP1** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **3,0**
**(indicatif, à confirmer par l'établissement)**

## Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement


**1. Analyse du champ professionnel et des parcours** (3 questions) **Page 3**

**2. Positionnement professionnel dans un contexte de recrutement** (3 questions) **Page 5**

**3. Production, diffusion et valorisation des savoirs** (3 questions) **Page 7**

**4. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) **Page 9**


**Sujet officiel (PDF) :** https://licenceas.fr/assets/annales/licence-as/C7 - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel/2026/Licence Arts du Spectacle - C7 - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

## 1. Analyse du champ professionnel et des parcours

L'association nantaise Scène des Passages prépare la tournée de six représentations de la création théâtrale Les Veilleurs. À partir de la cartographie des métiers et du cahier des charges, il faut identifier les fonctions utiles au projet et envisager des parcours d'accès.

**Question 1.1. Pour deux fonctions présentées dans le DT 1, décrire une activité concrète qu'elles exerceraient dans le cadre de la tournée et distinguer clairement leurs responsabilités respectives.**

| Fonction | Activité concrète pendant la tournée | Responsabilité |
|---|---|---|
| Administration de production | Mettre à jour le calendrier des six représentations et recueillir les informations des salles. | Coordonner les échéances et les interlocuteurs. |
| Médiation culturelle | Préparer et animer une rencontre après une représentation. | Relier l'œuvre aux publics et recueillir leurs retours. |

L'administration de production organise le suivi opérationnel entre l'association et les lieux d'accueil. La médiation culturelle conçoit les échanges autour du spectacle, adapte les contenus aux publics et favorise leur participation.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Administration de production : calendrier et coordination. Médiation culturelle : rencontres avec les publics et recueil de leurs retours.

**Question 1.2. À partir du DT 2, identifier la fonction correspondant le mieux au besoin prioritaire de l'association, justifier ce choix par deux éléments précis du cahier des charges et indiquer une autre fonction avec laquelle cette personne devra coopérer.**

La fonction la plus adaptée est l'administration de production. Le cahier des charges précise que l'association recherche un appui à la coordination de production et à la circulation des informations entre elle et les lieux d'accueil. La mission prévoit aussi la mise à jour d'un calendrier partagé et la collecte d'informations auprès des salles partenaires. Cette personne devra coopérer avec la diffusion, notamment pour articuler les dates de tournée et faire circuler les éléments de présentation destinés aux lieux.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Fonction retenue : administration de production. Coopération avec la diffusion pour articuler les dates et les informations destinées aux lieux.

**Question 1.3. Proposer deux parcours ou démarches réalistes pour accéder à la fonction retenue : l'un fondé sur une formation ou une spécialisation, l'autre sur l'expérience et la constitution d'un réseau professionnel. Indiquer une étape concrète pour chacun.**

**Formation ou spécialisation :** après la licence Arts du spectacle, suivre une formation en production ou en administration culturelle. Étape concrète : choisir un cursus proposant des projets pratiques de coordination.

**Expérience et réseau :** participer à la production d’un festival ou d’une tournée et développer des contacts avec les structures et les lieux d’accueil. Étape concrète : solliciter une mission d’assistanat auprès d’une compagnie ou d’une association culturelle.

**✓ RÉPONSE À RETENIR**

Accès par une spécialisation en production culturelle ou par une expérience d’assistanat de production accompagnée d’un réseau professionnel.

## 2. Positionnement professionnel dans un contexte de recrutement

L'association propose une mission de six semaines liée à la coordination de production, à la diffusion, au suivi budgétaire et à la médiation. Le candidat fictif, étudiant en licence Arts du spectacle, doit mettre en relation les faits vérifiables de son profil avec les exigences de la mission.

**Question 2.1. Compléter le DR 1 pour chacune des quatre exigences de la mission en indiquant un fait vérifiable du profil, un point d'appui et, lorsque les données le justifient, une limite ou un besoin de progression. Ne pas attribuer au candidat d'expérience absente du dossier.**

| Exigence | Fait vérifiable | Point d'appui | Limite ou progression |
|---|---|---|---|
| Coordination | Suivi d'un festival universitaire de trois jours avec cinq bénévoles | Organisation d'équipe | Acquérir une expérience en structure professionnelle |
| Diffusion | Notices rédigées et quatre lieux contactés pour un projet étudiant | Rédaction et prise de contact | Développer les échanges professionnels et le suivi de tournée |
| Suivi budgétaire | Dépenses suivies sur un budget de 1 200 euros | Suivi des dépenses | Pas de responsabilité de validation |
| Médiation | Rencontre de trente minutes animée devant vingt-quatre personnes | Animation et échange avec le public | Élargir la pratique à d'autres publics et contextes |

Ces faits constituent des appuis concrets pour les tâches de la mission, sans assimiler les projets étudiants à une expérience professionnelle. Le point hebdomadaire avec la responsable de production pourra accompagner l'apprentissage des pratiques de tournée et préciser les responsabilités liées au suivi budgétaire.

**DR 1 complété**

| Exigence | Fait vérifiable du profil | Point d'appui | Limite ou besoin de progression |
|---|---|---|---|
| Coordonner des interlocuteurs et tenir un calendrier | Festival, 3 j, 5 béné | Organisation | Expérience pro |
| Contribuer à la diffusion d'un spectacle | Notices, 4 lieux | Rédaction, contacts | Suivi de tournée |
| Participer au suivi budgétaire | Budget de 1 200 € | Suivi des dépenses | Pas de validation |
| Conduire une action de médiation | 30 min, 24 personn | Animation | Diversifier les publics |

**✓ RÉPONSE À RETENIR**

Des acquis mobilisables pour la mission, avec une progression à prévoir sur les pratiques professionnelles et la validation budgétaire.

**Question 2.2.** **Rédiger une présentation professionnelle de 120 à 160 mots destinée à un entretien avec l'association. Présenter le projet professionnel du candidat, valoriser deux compétences étayées par des faits du DT 2 et mentionner de manière constructive un axe de progression.**

Étudiant en troisième année de licence Arts du spectacle, je souhaite m'orienter vers la coordination de production dans le spectacle vivant. Cette mission serait une première expérience de tournée, au contact de l'association et de ses lieux partenaires. J'ai assuré le suivi d'un festival universitaire de trois jours avec cinq bénévoles : j'y ai développé organisation et coordination. Pour un projet étudiant, j'ai rédigé des notices de présentation et contacté quatre lieux, expériences utiles pour préparer les supports et échanger avec des partenaires. J'ai aussi suivi les dépenses d'un projet de 1 200 euros, sans pouvoir les valider. Je n'ai pas encore travaillé sous contrat dans une structure culturelle professionnelle. Je souhaite y progresser, en particulier dans le suivi budgétaire et la coordination de tournée. Le point hebdomadaire avec la responsable de production me permettrait de consolider ces compétences et de clarifier le niveau d'autonomie attendu.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Projet professionnel : coordination de production dans le spectacle vivant, avec des acquis en organisation et diffusion et une progression à construire en milieu professionnel.

**Question 2.3.** **Pour une mission de six semaines à 28 heures par semaine et au tarif brut de 16,50 euros par heure, calculer le volume horaire total et le montant brut correspondant, avant cotisations et hors frais. Faire apparaître les calculs et les unités, puis proposer deux questions à poser à l'association pour vérifier l'adéquation entre la mission, les responsabilités et le projet professionnel.**

Volume horaire : 6 semaines × 28 h/semaine = 168 h. Montant brut, avant cotisations et hors frais : 168 h × 16,50 €/h = 2 772 €.

1. Quelles tâches de coordination avec les lieux me seront confiées, et quel niveau d'autonomie est attendu ?
2. Comment le suivi hebdomadaire m'aidera-t-il à progresser vers la coordination de production en tournée ?

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> 168 heures au total, soit 2 772 € brut avant cotisations et hors frais.

## 3. Production, diffusion et valorisation des savoirs

La tournée comprend six représentations dans trois salles, avec des jauges prévisionnelles et des rencontres avec les publics. Les ressources disponibles encadrent la préparation des supports, la collecte des retours et la rédaction d'un bilan, tandis que le DT 3 précise les précautions à prendre avant toute réutilisation de contenus.

**Question 3.1. Calculer la fréquentation prévisionnelle totale des six représentations en appliquant, pour chaque salle, la capacité multipliée par le nombre de représentations et par le taux de jauge. Arrondir les résultats par salle et le total à la personne la plus proche, et présenter la formule ainsi que les calculs.**

Pour chaque salle, appliquez la formule : fréquentation = capacité × nombre de représentations × taux de jauge. Les taux sont des hypothèses de planification, non des fréquentations constatées. Les résultats par salle sont arrondis à la personne la plus proche, puis additionnés pour obtenir le total des six représentations.

| Salle | Calcul | Fréquentation prévue |
|---|---|---|
| A | 180 × 2 × 75 % | 270 personnes |
| B | 240 × 2 × 60 % | 288 personnes |
| C | 150 × 2 × 80 % | 240 personnes |
| Total | 270 + 288 + 240 | 798 personnes |

✓ RÉPONSE À RETENIR

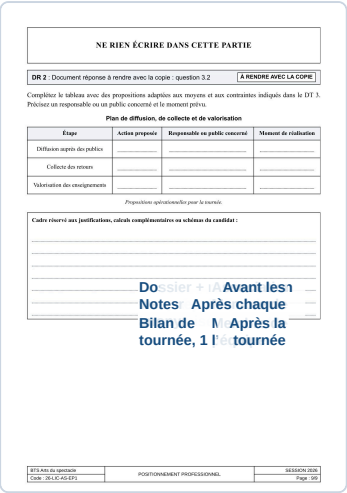
Fréquentation prévisionnelle : salle A, 270 personnes ; salle B, 288 ; salle C, 240. Total : 798 personnes.

**Question 3.2. Compléter le DR 2 en proposant une action de diffusion destinée aux publics, une modalité de collecte des retours des rencontres et une modalité de valorisation de ces retours à l'issue de la tournée. Pour chaque proposition, préciser le responsable ou le public concerné et le moment de réalisation.**

Le tableau distingue la promotion en amont, la collecte pendant les rencontres et la transmission des enseignements après la tournée. Les propositions utilisent les supports et le temps d'équipe prévus dans le DT 3.

1. **Diffusion :** relayer le dossier commun sur la page web et les réseaux de l'association, ainsi que dans les lettres d'information des trois lieux. L'association et les lieux s'en chargent avant les représentations.
2. **Collecte :** un membre de l'équipe prend des notes anonymisées après chaque rencontre et informe les participants de l'usage prévu.
3. **Valorisation :** après la tournée, un membre rédige une synthèse d'une page à transmettre aux futurs partenaires.

**DR 2 complété**



NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

**DR 2** : Document réponse à rendre avec la copie : question 3.2 — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Compléter le tableau avec des propositions adaptées aux moyens et aux contraintes indiqués dans le DT 3. Précisez un responsable ou un public concerné et le moment prévu.

**Plan de diffusion, de collecte et de valorisation**

| Étape | Action proposée | Responsable ou public concerné | Moment de réalisation |
|---|---|---|---|
| Diffusion auprès des publics | | | |
| Collecte des retours | | | |
| Valorisation des enseignements | | | |

*Propositions opérationnelles pour la tournée.*

**Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :**

Dossier + l'A… Avant les r…
Notes a… Après chaque …
Bilan de … M… Après la …
tournée, 1 l'éq… tournée

| BTS Arts du spectacle | POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL | SESSION 2026 |
|---|---|---|
| Code : 2DLIC-AS-EP1 | | Page : 0/0 |

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Relais du dossier avant les représentations, notes anonymisées après chaque rencontre, puis synthèse d'une page transmise aux futurs partenaires.

**Question 3.3. À partir du DT 3, indiquer deux précautions à prendre avant de réutiliser ou de diffuser une photographie, un témoignage ou un extrait de rencontre. Proposer ensuite un livrable synthétique permettant à l'équipe de transmettre les enseignements de la tournée à de futurs partenaires.**

Avant toute réutilisation ou diffusion, deux précautions sont essentielles :

- vérifier les autorisations nécessaires et informer les personnes de l'usage envisagé, notamment pour une photographie, un témoignage identifiable ou un extrait de rencontre ;
- relire les contenus et attribuer les auteurs lorsqu'il y a lieu. Pour le bilan, anonymiser les retours et limiter l'accès aux fichiers de travail aux personnes concernées.

Le livrable adapté est une synthèse de tournée d'une page, avec des données de fréquentation, les thèmes des échanges sans identifier les participants et des propositions d'amélioration vérifiables.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Vérifier les autorisations et informer les personnes ; relire et attribuer les contenus, anonymiser les retours. Livrable : une synthèse d'une page pour les partenaires.

# Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

**Bilan de l'épreuve :** Épreuve de positionnement professionnel en Arts du spectacle, session 2026, code 26-LIC-AS-EP1, annoncée pour deux heures avec un coefficient indicatif de 3,0 à confirmer par l'établissement. Le cas porte sur la tournée de Les Veilleurs par l'association Scène des Passages. L'épreuve évalue le repérage des métiers, l'analyse du profil candidat, les calculs de mission, ainsi que la diffusion et la valorisation des retours.

### Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'administration de production suit notamment le calendrier, les dépenses et les interlocuteurs, tandis que la diffusion repère les lieux et organise les échanges avec les programmateurs.
- Volume horaire total = nombre de semaines × heures hebdomadaires ; montant brut = volume horaire total × tarif brut horaire.
- Fréquentation prévisionnelle par salle = capacité × nombre de représentations × taux de jauge ; arrondir les résultats selon la consigne.
- La collecte anonymisée des retours et la vérification des autorisations encadrent la réutilisation de témoignages, photographies et extraits.

### Points de vigilance & attentes du jury

- Relier chaque fonction à une activité concrète et distinguer clairement ses responsabilités de celles des autres métiers.
- Fonder l'analyse du candidat sur les faits du profil, sans lui attribuer d'expérience professionnelle non mentionnée.
- Présenter les formules, les données, les unités et les étapes de calcul, puis respecter l'arrondi demandé.
- Pour chaque proposition de diffusion ou de collecte, préciser un responsable ou un public et un moment de réalisation.

## Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

**Q : Comment calculer le montant brut de la mission ?**

Multipliez d'abord le nombre de semaines par les heures hebdomadaires pour obtenir le volume total en heures. Multipliez ensuite ce volume par le tarif brut horaire. Le calcul demandé exclut les cotisations et les frais.

**Q : Comment traiter le taux de jauge dans le calcul de fréquentation ?**

Multipliez la capacité de la salle par le nombre de représentations, puis par le taux de jauge exprimé en nombre décimal. Calculez chaque salle séparément, arrondissez à la personne près et indiquez le total.

**Q : Comment organiser son temps sur cette épreuve ?**

Les trois parties sont notées respectivement sur 6, 8 et 6 points, soit 20 points au total. Répartissez le temps en fonction des points et gardez quelques minutes pour vérifier les réponses, les unités, les calculs et les documents réponses à rendre.

**Q : Quelles précautions le sujet attend-il avant de diffuser une photographie ou un témoignage ?**

Vérifiez les autorisations nécessaires et informez les personnes de l'usage envisagé avant toute captation ou diffusion. Relisez les contenus, attribuez-les à leurs auteurs lorsque nécessaire et limitez leur accès aux personnes concernées.

**Sujet officiel associé (PDF) :** https://licenceas.fr/assets/annales/licence-as/C7 - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel/2026/Licence Arts du Spectacle - C7 - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
**Ressources Licence Arts du Spectacle :** Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.